

## CÉGEP ET HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

## Stationnement étagé: une solution jugée coûteuse

GILLES BÉRUBÉ  
gilles.berube@tc.tc

Si elle peut sembler simple de prime Sabord, la construction d'un stationnement étagé apparaît comme une solution trop coûteuse pour l'Hôpital du Haut-Richelieu et le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Depuis plusieurs années, le Cégep est aux prises avec un problème de stationnement. Le manque d'espace entraîne un débordement dans les rues du voisinage, causant des frictions avec les résidents du quartier. Plus récemment, on a constaté que la situation est la même à l'Hôpital.

Une lectrice estime que la solution est simple. Il suffit de construire des stationnements étagés. Elle n'est vraisemblablement pas la seule à le penser. Pour les gestionnaires des deux institutions, cette option n'est justement pas simple. De prime abord, elle apparaît coûteuse, mais les deux établissements n'ont pas approfondi cet aspect de la question, conviennent nos interlocuteurs.

Dans un courriel, le directeur des ressources techniques et d'hôtellerie de l'Hôpital, Louis Lamontagne, indique que l'idée d'un stationnement à étages a déjà été considérée, mais elle n'a pas été approfondie pour diverses raisons, notamment en raison des coûts d'une telle analyse.

## COÛTS

En se fiant à son expérience, M. Lamontagne affirme que les coûts de construction sont élevés. Le financement serait difficile à obtenir puisque le stationnement n'est pas la mission de l'Hôpital. Il invoque aussi des critères d'urbanisme, le bâtiment devant s'insérer dans un environnement résidentiel. Avant d'en arriver à cette solution, l'Hôpital veut optimiser l'espace actuel de stationnement.

Par ailleurs, il indique que le stationnement n'est jamais rempli à pleine capacité. Une partie est réservée aux visiteurs. L'automne dernier, le gestionnaire du terrain, la firme Vinci Park, a fait une vérification systématique de son utilisation. En septembre, octobre, novembre et décembre, il y a toujours eu suffisamment de places. Selon M. Lamontagne,



L'Hôpital garde des places pour les visiteurs. Selon une vérification faite l'automne dernier, il y en a toujours de disponibles. Le tarif minimal est toutefois de 3,50\$ pour 15 minutes.

il s'agit de mois significatifs en termes d'achalandage.

Selon les commerçants du voisinage, le problème se pose principalement de jour. Plus d'un millier de personnes travaillent à l'Hôpital de jour, sans compter les médecins, les visiteurs et les patients ambulatoires. Tout ce beau monde se partage 722 cases. Pour les employés, l'attente pour obtenir un permis de stationnement est de deux ans. Si des places réservées aux visiteurs sont libres, c'est peut-être une question de coûts, nous fait valoir un citoyen. Le tarif minimal est de 3,50\$ et atteint un maximum de 8\$ après 90 minutes.

## CÉGEP

Au Cégep, la situation est différente. L'établissement a connu une hausse du nombre d'étudiants au cours des dernières années. Diverses mesures ont été mises en place pour améliorer la situation, rappelle Nathalie Beaudoin, directrice des communications et des affaires corporatives.

En 2010, un stationnement temporaire de 200 cases a été aménagé au coût de 115 000\$. Cet aménagement est réversible. Une entente avec la Ville permet aux étudiants d'utiliser gratuitement le transport en commun. Le Cégep maintient aussi un système informatisé de références pour le covoiturage.

Les projections démographiques laissent entrevoir une baisse de la population étudiante. En plus d'invoquer des enjeux architecturaux et patrimoniaux, Mme Beaudoin déclare qu'un tel investissement serait faramineux pour le Cégep

et pourrait devenir inutile dans quelques années.

Une petite recherche sur le Système électronique d'appels d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec permet de retracer un seul projet récent de stationnement étagé. En 2012, l'Hôpital d'Alma a octroyé un contrat de 4,1 M\$ pour construire un stationnement de trois étages comptant 188 places. Le coût revient à 22 000\$ par case. À un taux d'intérêt de 4% sur 25 ans, c'est environ 3,80\$ par jour, sans compter les frais d'exploitation et d'entretien. ■

## Marie-Mai se produira à l'International de montgolfières

VALÉRIE LEGAULT  
valerie.legault@tc.tc

La programmation de l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu commence à prendre forme. Marie-Mai, la rockeuse québécoise bien-aimée du public, enflammera la scène du festival le dimanche 10 août.

Le spectacle de l'énergique Marie-Mai s'ajoute à celui de Louis-Jean Cormier, dont la venue a été annoncée il y a un mois. Au plus grand plaisir de ses fans et de tous les festivaliers, Marie-Mai les entraînera dans son univers flamboyant et décoiffant avec ses plus grands succès des dix dernières années.

Celle qui nous a offert *C.O.B.R.A.*, *Sans cri ni haine* et *Emmène-moi* présentera aussi son nouvel album à paraître le 12 mai et dont l'extrait *Jamais trop tard*, en duo avec Jonas, tourne déjà à plein régime à la radio. Son spectacle débutera à 21 heures.

De plus, l'International de montgolfières annonce la mise en vente des passeports pour neuf jours à prix réduit pour une quantité et une durée limitées. Les internautes peuvent profiter dès maintenant d'un rabais de 20\$ applicable sur les



Marie-Mai montera sur la scène du festival le dimanche 10 août, à 21 heures.



## Les travaux du CHSLD progressent

Le chantier de construction du centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) avance rondement à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'édifice de 66 places que fait construire le gouvernement du Québec avec Nationax, son partenaire privé, est situé à l'angle des rues Saint-Paul et Labrèche. Selon la Société québécoise des infrastructures, les premiers patients pourront commencer à s'y installer dès le mois d'août prochain. ■

passeports pour adultes (13 ans et plus). Ils payeront donc 39\$ pour les neuf jours de festivités au lieu du tarif régulier de 59\$. ■